

# Règlement du concours de dessin

## Samedi 28 juin 2025



### Présentation du concours

Les vacances sont proches ! Imaginez qu'en un clin d'œil, vous soyez ailleurs... Les participant-es sont invité-es à dessiner cet endroit de rêve jusqu'à 15 h, heure limite pour déposer les dessins au stand accueil. Tout est permis, mais c'est au jury de délibérer ! Ce jeu concours est gratuit et aura lieu de 10h à 15h.

### Conditions de participation

Ce concours est ouvert à toutes et tous. Un seul dessin par personne est autorisé. Trois catégories :

- 4-10 ans inclus
- 11-17 ans inclus
- 18 ans et plus

Trois lauréats dans chacune des catégories.

### Format des œuvres et objet du concours

Format A4 imposé (portrait ou paysage). Tous types de papiers acceptés. Toutes techniques de dessin autorisées (feutres, crayons, gouache, aquarelle, huile, collage...) Les participant-es pourront utiliser leur propre matériel ou celui mis à disposition.

### Modalités de participation

La participation est automatiquement prise en compte à la remise du dessin.

Inscrire au dos du dessin les mentions suivantes :

- Nom et prénom
- Age du participant
- Mail
- Numéro de téléphone
- Contact du représentant légal pour participant-es mineur-es

Chaque dessin devra être signé au dos.

Les lauréat-es (9 lauréat-es au total, 3 par catégorie) du concours seront prévenu-es lors de la remise des prix à l'École le samedi 28 juin à 16h00.

### Critères de sélection

- Originalité et créativité,
- qualité artistique et esthétique,
- respect du thème.

### Composition du jury et choix des gagnant-es

Le jury se réunira dès la clôture du concours à 15h. Il sera composé de :

- Un personnel de la Cité des Congrès
- Un personnel des Beaux-Arts de Nantes
- Un-e enseignant-e des cours publics
- Un-e représentant-e des cours publics adultes
- Un-e représentant-e des cours publics enfants
- Un-e représentant-e des cours publics jeunes

### Lots

Les auteur-es des 9 dessins sélectionnés recevront des lots offerts par la Cité des Congrès, l'École et des partenaires de l'événement (Canson, Bic, Le Géant des Beaux-Arts).

### Horaires du concours

Ce concours est ouvert de 10h à 15h. Aucun dessin ne sera comptabilisé en dehors de ces heures.

### Droits d'auteur

Les participant-es autorisent L'École à diffuser leurs dessins et leur identité sur les sites Internet, sur les réseaux sociaux (Instagram, Facebook, LinkedIn, Flickr) des organisateurs et de la Cité du dessin. Les dessins restent la propriété de leur créateur ou créatrice.

### Responsabilité

La participation à ce concours implique l'acceptation du présent règlement.